

Décision relative à la demande d'ajout d'un nouveau nom commercial d'une matière fertilisante

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre V du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu la demande d'ajout d'un nouveau nom commercial à la matière fertilisante **FRASSINOVA***

de la société *INNOVAFEED*

enregistrée sous le *n° 2024-1316*

La mise sur le marché de la matière fertilisante désignée ci-dessus **est autorisée** en France pour les noms précisés dans la présente décision.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

Le nouveau nom commercial ajouté par la présente décision est le nom HILUCIA

Informations générales	
Noms du produit	FRASSINOVA HILUCIA
Type de produit	Produit de référence
Catégorie du produit	Ensemble de produits
Titulaire	INNOVAFEED ROUTE DE CHAULNES 80190, NESLE France
Classe - Type	Matière fertilisante – Granulés de déjections (Frass) de larves de <i>Hermelia Illucens</i> (mouche soldat noir)
Etat physique	Solide
Numéro d'intrant	323-2023.01
Numéro d'AMM	6230468

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

A Maisons-Alfort, le

Pour le directeur général et par délégation
Le directeur des autorisations
de mise sur le marché

DocuSigned by:
Bertrand BITAUD
33BC435FF8C6444...